

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

TENUE LE 8 JUILLET 2013, À 13 H 30, À BLAINVILLE

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Monsieur François Cantin, Président du CDESL et maire de la ville de Blainville souhaite la bienvenue aux membres.

2. APPEL DES MEMBRES

Madame Valérie Laforge, directrice du CDESL, procède à l'appel des membres.

Membres actifs

François	Cantin	Représentant de la CRÉ des Laurentides
Pierre	Cusson	Représentant des sports d'hiver
Paule	Fortier	Commission scolaire Seigneurie des Mille-Îles
Lilian	Halme	Représentante des intervenants
Bruno	Laroche	Représentant de Loisirs Laurentides
Karen	Lukanovich	Représentante des sports d'été
Bernard	Oigny	Représentant des sports adaptés
Bruny	Surin	Représentant des athlètes
Rémy	Tillard	Représentant de la commission scolaire de la Rivière-du-Nord

Membres associés

Eric	Bourgouin	Entraîneurs Volleyball Vipères L.L.L
Rémi	Brière	Entraîneur-chef fondeurs des Laurentides
Yvan	Desjardins	Entraîneur de patinage artistique à l'École Excellence Rosemère
Serge	Desrosiers	Entraîneur-chef CVM 2 Vals
Émilie-Julie	Dumontier	Nutritionniste
Andrée-Anne	Éthier-Chiasson	Chiropraticienne
Jean-Luc	Gohier	Analyse biomécanique
Éric	Higgins	MD Sportif
Martin	Jolicoeur	Chiropraticien
Lilianne	Lacroix	Gestionnaire en nage synchronisée
Edward	Lortie	Entraîneur en ski acrobatique
Gabriela	Page	Athlète en escrime
Sylvie	Potvin	Gestionnaire Club Natation Neptune St-Jérôme
Nancy	Prézeau	Présidente du club de nage synchronisée neptune synchro
Nathalie	Prince	Entraîneuse Corsaire Chaparal
Daniel	Sauvé	Physiothérapeute

Autres participants :

Olivier	Charest	Athlète en natation
Annie	Gauthier	Mère d'athlète
Michel	Hogue	Préparateur mental

Personnel du CDESL :

Olivier	Brière	Coordonnateur événements spéciaux CDESL
Cassandra	Duchesne	
a	e	Stagiaire au CDESL
Valérie	Laforge	Directrice du CDESL

3. ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION AGA-1307-02-011

Élection de la présidente d'Assemblée :

Il est proposé par Bernard Oigny appuyé par Paule Fortier, de nommer Madame Valérie Laforge à la présidence d'Assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ÉLECTION DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION AGA-1307-02-012

Élection de la secrétaire d'Assemblée :

Il est proposé par Olivier Brière appuyé par Rémy Tillard, de nommer Madame Cassandra Duchesne comme secrétaire d'Assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. VÉRIFICATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA RÉUNION

L'avis de convocation a été transmis aux membres le 13 juin 2013, soit 25 jours avant la tenue de l'Assemblée. La présidente déclare que le délai est conforme à l'article 17 des règlements généraux.

6. VÉRIFICATION DU QUORUM

Selon l'article 14 des règlements généraux, le quorum est fixé au nombre de membres présents. Le nombre de membres présent est de 25. Le quorum est respecté.

7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION AGA-1307-02-013

Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Pierre Cusson, appuyé par Paule Fortier, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. ADOPTION DES MODIFICATIONS DES RÉGLEMENTS GÉNÉRAUX

Madame Valérie Laforge explique les propositions de changements aux règlements généraux.

Article 5. Catégories

La corporation reconnaît trois (3) catégories de membres, à savoir :

1) Membres actifs

a. Les membres actifs désignés par leur organisation :

- 1 élu municipal par MRC partenaire;
- 1 représentant par commission scolaire;
- 1 représentant par CÉGEP;
- 1 représentant de la Conférence régionale des élus (CRÉ) des Laurentides;
- 1 représentant du Fond de l'athlète des Laurentides;
- 1 représentant de Loisirs Laurentides;

Les membres actifs désignés par leur organisation représentent les organisations partenaires et ont un mandat d'une durée de deux (2) ans.

Article 14. Quorum

Le quorum à toute assemblée des membres est fixé au nombre de membres présents.

Article 19. Composition

Le conseil d'administration est composé à partir des membres actifs de la corporation. Le conseil d'administration peut inviter les membres honoraires à participer à ses réunions.

Le conseil d'administration est constitué de onze (12) membres dont la répartition est la suivante :

- A. un (1) élu représentant de la CRÉ des Laurentides;
- B. un (1) représentant du Fonds de l'athlète des Laurentides;
- C. un (1) représentant de Loisirs Laurentides;
- D. deux (2) élus représentants des MRC de la région administrative des Laurentides;
- E. un (1) représentant des CÉGEPS des Laurentides;
- F. un (1) représentant des commissions scolaires;
- G. un (1) représentant des athlètes (ancien Olympien);
- H. un (1) représentant des sports d'hiver;
- I. un (1) représentant des sports d'été;
- J. un (1) représentant des sports adaptés;
- K. un (1) représentant des intervenants médico-sportifs.

Article 20. Mode de désignation du conseil d'administration

Les représentants des catégories A, B et C ainsi que leurs substituts sont désignés par le Conseil d'Administration de leur organisation respective.

Les représentants de la catégorie D, E et F ainsi que leurs substituts sont désignés par collège électoral au sein des membres actifs désignés par leur organisation.

Les représentants des catégories G, H, I, J et K ainsi que leurs substituts sont désignés par collège électoral au sein des membres associés.

Article 27. Quorum

Le quorum à toute assemblée des membres du conseil d'administration est déterminé à sept (7) membres.

RÉSOLUTION AGA-1307-02-014
Modifications aux règlements généraux – CDESL :

Il est proposé par Remy Tillard, appuyé par Éric Bourgoïn, de ratifier les modifications aux règlements généraux du Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides, tels qu'adoptés par résolution (CA-1307-05-051).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 AOÛT 2012**

RÉSOLUTION AGA-1307-02-015
Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 août 2012 – CDESL :

Il est proposé par Bruno Laroche, appuyé par Bernard Oigny, d'adopter le procès-verbal du 24 août 2012, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. **RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Monsieur François Cantin, Président du CDESL, fait son allocution et profite de l'occasion pour remercier les partenaires et collaborateurs du CDESL.

11. **RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Madame Valérie Laforge, Directrice du CDESL, présente les points saillants du rapport d'activités 2012-2013.

Monsieur Martin Jolicoeur, chiropraticien adresse une question par rapport au contrat entre le CDESL et les intervenants accrédités. Un suivi à cet effet sera fait par la direction.

12. **PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS**

Madame Valérie Laforge, explique que les états financiers du CDESL ont été vérifiés via les états financiers de la Conférence régionale des élus (CRÉ) des Laurentides. Toutes les transactions du CDESL ont été effectuées via le compte de la CRÉ des Laurentides pour l'année 2012-2013. Ainsi, Dominique Toupin, d'Amyot Gélinas, vérificatrice pour la CRÉ a présenté les états financiers vérifiés lors du Conseil d'administration de la CRÉ des Laurentides le 27 juin 2012.

Madame Valérie Laforge, fait tout de même l'état des finances du CDESL pour le bénéfice des membres.

13. **PROCÉDURES D'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS**

RÉSOLUTION AGA-1307-02-016
Nomination de la présidence d'élection :

Il est proposé par Bernard Oigny, appuyé par Bruno Laroche, de nommer madame Valérie Laforge à la présidence d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION AGA-1307-02-017

Nomination de la secrétaire d'élection :

Il est proposé par Bruno Laroche, appuyé par Remi Brière, de nommer Cassandra Duchesne comme secrétaire d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Madame Valérie Laforge procède à la nomination des représentants pour chacun des sièges dont les représentants sont nommés par résolution au sein des organismes qu'ils représentent.

Les membres actifs représentant les sports d'été, les sports d'hiver et les intervenants se réunissent entre eux afin de nommer leur représentant au sein du conseil d'administration.

RÉSOLUTION AGA-1307-02-018

Reconduction pour 2013-2014 des administrateurs du CDESL :

Il est unanimement proposé de reconduire les représentants suivants comme administrateurs du Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides :

	Noms
Un (1) représentant élu de la CRÉ des Laurentides	François Cantin
Un (1) représentant élu des MRC	Luc Grondin
Un (1) représentant élu des MRC	Pierre Pilon
Un (1) représentant de Loisirs Laurentides/FAL	Bruno Laroche
Un (1) représentant des CÉGEPS	Éric Boily
Un (1) représentant des commissions scolaires	Rémy Tillard
Un (1) représentant des sports d'hiver	Pierre Cusson
Un (1) représentant des sports d'été	Karen Lukanovich
Un (1) représentant des sports adaptés	Bernard Oigny
Un (1) représentant des intervenants médico-sportifs	Lilian Halme
Un (1) représentant des athlètes (athlète olympien)	Bruny Surin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. AJOURNEMENT ET RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (ÉLECTION DES OFFICIERS)

RÉSOLUTION AGA-1307-02-019

Ajournement et réunion du conseil d'administration :

Il est unanimement proposé d'ajourner l'Assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. REPRISE DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

RÉSOLUTION AGA-1307-02-020
Reprise de l'Assemblée :

Il est unanimement proposé de reprendre l'Assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur François Cantin, président du CDESL remercie les membres pour leur présence et souhaite un bel été à tous.

18. AFFAIRES NOUVELLES

Monsieur Éric Higgins fait mention d'une conférence pour les sports d'endurance qui se tiendra à Tremblant le 16 août 2013. Il invite les entraîneurs de sports d'endurance à y participer.

Monsieur Louis Lauzon, fait mention des championnats canadiens d'athlétisme qui se tiendront du 11 au 14 juillet 2013 sur la nouvelle piste de Ste-Thérèse.

19. LEVÉE DE LA RÉUNION

RÉSOLUTION AGA-1307-02-021
Levée de la réunion :

Il est proposé par Louis Lauzon, appuyé par Sylvie Potvin, de lever la réunion, à 15 h 00, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



FRANÇOIS CANTIN, PRÉSIDENT



LUC GRONDIN, SECRÉTAIRE